

LA BONNE GOUVERNANCE

Marc Cools, Président du GILD



DANS CE NUMERO

LA BONNE GOUVERNANCE

BRUXELLES : TRAVAILLER AVEC LES JEUNES

RAPPORTS PRESENTES PAR LES MEMBRES DU GILD

LE JURA : UN CONFLIT RESOLU PAR LE DIALOGUE

LA SEMAINE DE LA DEMOCRATIE LOCALE A BRISTOL

PROPOSITIONS DU GILD

PROCHAINES REUNIONS



La bonne gouvernance et le fonctionnement de la démocratie locale et régionale, les finances des collectivités locales, la lutte contre toutes les formes de corruption et pour la transparence dans la gestion, la participation des citoyens au niveau local et régional, l'e-démocratie, la coopération transfrontalière et interrégionale sont quelques-uns des sujets ayant fait récemment l'objet de rapports et d'activités spécifiques du Congrès.

Trop souvent, un peu partout en Europe, au nom de la bonne gouvernance et des économies d'échelle on limite ou on réduit les compétences des collectivités locales et régionales. C'est oublier que si il y a des économies d'échelles, il y a aussi des dés-économies d'échelles. C'est pourquoi la Charte européenne de

l'autonomie locale a comme axe central le principe de subsidiarité qui veut que les compétences soient assumées par le niveau de pouvoir le plus proche du citoyen sauf s'il est prouvé qu'un autre niveau de pouvoir peut mieux les exercer. Comme l'indique la Charte dans son préambule « l'existence de collectivités locales investies de responsabilités effectives permet une administration à la fois efficace et proche du citoyen ».

La démocratie ce sont des élus que vous pouvez interpeller directement. Ce n'est pas avoir en face de soi une lourde et impersonnelle technocratie. Les élus locaux sont à l'écoute et au service de leurs concitoyens. Ils constituent un rouage essentiel de la démocratie et sont les garants de celle-ci. La démocratie ce n'est pas la verticalité du pouvoir. **Une bonne gouvernance c'est tenir compte des besoins de ses concitoyens et les associer au maximum aux prises de décisions qui les concernent.** Lors de la dernière session du Congrès j'ai présenté le rapport sur le monitoring de la démocratie locale en Suisse - ce pays est un modèle qui peut nous inspirer de participation citoyenne et d'efficacité dans la gestion. Le citoyen y est plus qu'un simple électeur, il est un acteur du pouvoir.

Il ne faut pas opposer la démocratie participative et la démocratie représentative. La première est là pour compléter et renforcer la seconde. Toute réflexion sur la gouvernance doit s'accompagner d'une réflexion sur l'amélioration de la participation citoyenne. Dans les grandes entités urbaines et au niveau des régions, les nouvelles technologies peuvent faciliter cette participation.

La bonne gouvernance ne se décrète pas. Elle est le résultat d'un travail continu et professionnel des élus et des fonctionnaires qui les conseillent et qui mettent en œuvre les politiques décidées. La formation continue tant des élus que des fonctionnaires est dès lors essentielle.

La gestion du quotidien et du court terme nous accapare terriblement en politique. Tout particulièrement au niveau local. Nous devons pouvoir nous en abstraire pour **penser et agir sur le long terme.** Il n'y a pas de bonne gouvernance sans une vision de ce que nous voulons que notre collectivité territoriale devienne.

Gérer une collectivité locale c'est passionnant. C'est aussi un défi permanent, celui de veiller à une bonne gouvernance.

*Le groupe GILD vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année,
un Joyeux Noël et une bonne année 2019 !
Au plaisir de vous revoir à Strasbourg l'année prochaine!*



BRUXELLES : TRAVAILLER AVEC LES JEUNES

by Carla Dejonghe, Présidente de l'Assemblée de la Commission communautaire flamande, Bruxelles

L'Assemblée de la Commission communautaire flamande est le Parlement des Flamands bruxellois (ou « le Parlement des Flamands de Bruxelles »). La Commission communautaire flamande (VGC, pour « Vlaamse Gemeenschapscommissie ») est la plaque tournante politique de services néerlandophones à Bruxelles qui concernent la culture, l'enseignement, les affaires sociales et la santé. La VGC s'adresse d'abord aux Bruxellois néerlandophones mais ouvre aussi ses portes à tous les autres, Bruxellois ou non, qui voudraient bénéficier de ses services.

La VGC met en place toute une série de programmes qui influencent directement la vie des Bruxellois. Toutefois la VGC reste relativement peu connue du public. Par exemple, l'Assemblée de la Commission communautaire flamande, l'organe « politique » de la VGC, a développé un programme éducatif, grâce auquel les jeunes Bruxellois peuvent non seulement s'informer sur les activités de la VGC, mais apprennent également le fonctionnement du processus démocratique et de la structure complexe de l'État belge. Les différents programmes sont gratuits et

adaptés aux groupes et à l'âge des participants.

Pour l'enseignement primaire, les programmes « Parlement des enfants » et « Détectives au Parlement » ont été développés. Dans le Parlement des enfants, les jeunes Bruxellois prennent eux-mêmes place sur les bancs du parlement et conduisent une « discussion parlementaire ». Les « Détectives », élèves de cinquième et sixième primaire, bénéficient d'une visite guidée du Parlement bruxellois. Ils parcourent littéralement le chemin suivi par une proposition de législation. Un quizz interactif suit la visite.

Les initiatives éducatives pour les élèves du secondaire sont plus étendues. Elles vont d'un programme « technique » (où les élèves de l'enseignement technique et professionnel peuvent littéralement toucher aux boutons de vote au parlement) aux pièces de théâtre sur des sujets sociétaux. Des ateliers sur la santé et le bien-être sont également organisés. « Download Brussel » s'inscrit dans une approche plus large : d'abord les élèves font connaissance, par le biais d'un quizz surprenant, avec la structure de l'État



belge. Ensuite, ils débattent dans l'hémicycle et se socialisent enfin au processus électoral même : on explique aux élèves de 17 ans les modalités du scrutin, et ils peuvent émettre un vote dans un vrai isolement, pour une liste fictive. Un « speed date » avec des femmes et hommes politiques bruxellois, dans l'hémicycle, clôt le programme.

Bien que notre service éducatif vise principalement les élèves des écoles primaires et secondaires, il n'oublie pas les étudiants des hautes écoles et universités. Le programme « Brussel in Breedbeeld » (Bruxelles en vue panoramique) vise à construire des ponts entre les jeunes et la politique. Le programme prend des accents différents en fonction du domaine et du niveau d'études.

Enfin, nous avons aussi une offre pour les adultes. « Wegwijs in Brussel » (Trouver son chemin à Bruxelles) propose aux visiteurs une présentation claire des institutions bruxelloises et les guide au sein du Parlement bruxellois. Le programme est adapté aux besoins du groupe : d'organisations culturelles à des allophones qui suivent des cours de néerlandais.

En résumé, l'offre éducative de l'Assemblée de la Commission communautaire flamande est un bel exemple de comment les enfants, les jeunes et les adultes peuvent être guidés de manière réussie dans le fonctionnement de la politique et de la démocratie. La plupart des écoles néerlandophones de Bruxelles profitent (régulièrement) de l'offre de l'Assemblée. L'éventail diversifié permet d'atteindre environ 5.000 personnes par an. Le succès croît d'année en année.

RAPPORTS PRESENTES PAR LES MEMBRES DU GILD PENDANT LA 33^E SESSION (18-20 OCTOBRE 2017)

Marc COOLS (L, Belgique)

- Démocratie locale et régionale en Suisse (co-rapporteur)
- 10 ans de la Semaine européenne de la démocratie locale (présentation au nom du porte-parole du Congrès sur la SEDL)

Stewart DICKSON (R, Royaume-Uni)

- Démocratie locale et régionale en Italie (co-rapporteur)

Philippe LEUBA (R, Suisse)

- Un avenir meilleur pour les zones rurales d'Europe (rapporteur)

Amelie TARSCHYS INGRE (L, Suède)

- La lutte contre la corruption : Rendre les marchés publics transparents aux niveaux local et régional (rapporteur)

Laurent WEHRLI (R, Suisse)

- Un avenir meilleur pour les zones rurales d'Europe (présentation)

Tous les rapports de la 33^e session : <http://rm.coe.int/textes-adoptes-33e-session/1680762abd>

LA QUESTION JURASSIENNE : UN CONFLIT SUISSE RESOLU PAR LE DIALOGUE

Par David Eray, Chef du Département de l'environnement, Gouvernement jurassien

Une situation explosive

1815 et la chute de Napoléon : le Jura, dont la population est francophone, se retrouve au cœur des négociations du Congrès de Vienne. La région est attribuée à l'un des cantons alémaniques de Suisse, celui de Berne. Rapidement, les premières tensions vont apparaître. Linguistiques, culturelles, économiques, elles vont marquer la fin du 19^{ème} siècle et une bonne partie du 20^{ème} siècle. Dans les années 1960, la violence s'invite dans le débat, faisant réagir les autorités qui tentent de résoudre politiquement le conflit. Le 23 juin 1974, la partie francophone du canton de Berne crée le canton du Jura lors d'une votation populaire. Un second scrutin, l'année suivante, va toutefois couper la région en deux, le sud décidant finalement de rester bernois. Le tout nouveau canton du Jura a le sentiment de s'être fait voler une partie de son territoire. Les actions coup de poing reprennent et se succèdent durant une bonne décennie. Le paroxysme est atteint en 1993 avec le décès d'un militant jurassien qui manipule une bombe artisanale.

La démocratie en action

Les autorités suisses décident alors de s'investir dans le conflit en tant que médiateur. Le 25 mars 1994, un accord est signé entre la Confédération, le canton de Berne et celui du Jura. Le texte prévoit la création d'une assemblée constituée de 12 représentants de chaque camp, présidée par une personnalité neutre : une institution démocratique régionale inédite dans le pays. Elle n'a pas de pouvoir de décision, mais est chargée de faire des propositions aux gouvernements des deux cantons. Rapidement, cette assemblée interjurassienne parvient à renouer le dialogue entre les deux parties. Prudente, elle va d'abord proposer aux deux cantons de collaborer sur des dossiers précis. Ainsi, la formation agricole va être mise en commun pour les francophones des

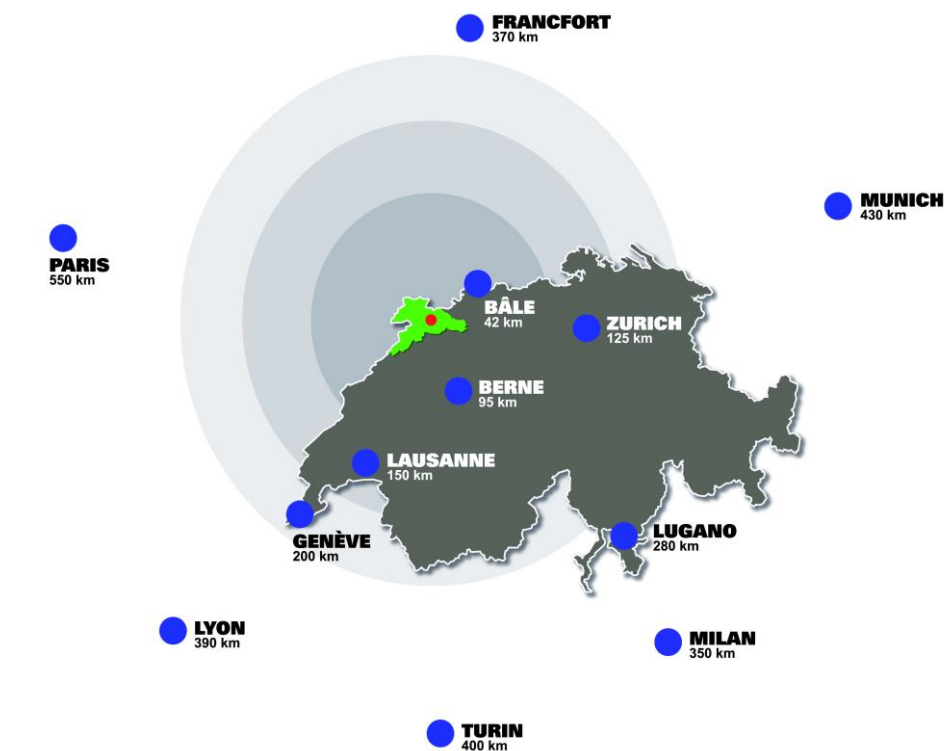


Illustration de David Eray

deux cantons. Au début des années 2000, la question territoriale revient sur le devant de la scène. L'assemblée présente deux pistes pour résoudre le problème : pas de changement de frontières, mais une autonomie plus importante des francophones bernois dans leur canton, ou alors, la création d'un nouveau canton regroupant francophones jurassiens et bernois.

La résolution du conflit territorial

En 2012, les gouvernements cantonaux décident de reprendre le dossier. Ils organisent une votation de part et d'autre de la frontière. La question qui est posée est simple : voulez-vous réfléchir à la création d'une entité politique commune. Les Jurassiens disent oui, les Bernois disent non. L'idée du nouveau canton est abandonnée. Lors de ce scrutin, une ville bernoise a voté différemment. Moutier, 7600 habitants, souhaite se rapprocher du Jura. Comme prévu par l'accord entre

les deux cantons, elle se prononce une nouvelle fois pour rejoindre son voisin jurassien. Deux petits villages proches de la ville décident eux aussi de voter à nouveau : c'est le principe des scrutins en cascade. Le 18 juin 2017, Moutier décide de changer de canton à une courte majorité. Les deux petites communes choisissent, elles, de rester bernoises. La question territoriale est désormais close, et les deux gouvernements cantonaux ont accepté de laisser ce dossier à l'histoire. La démocratie locale et régionale, vivante et inventive de cette région de la Suisse aura permis de résoudre un conflit territorial de manière convaincante avec une adhésion populaire forte. Les différents scrutins ont attiré près de 90% des citoyens aux urnes. Plusieurs observateurs internationaux sont d'ailleurs venus découvrir cette façon de procéder « à la Suisse ». Un modèle décentralisé qui a suffisamment de qualités pour servir d'inspiration dans des conflits du même type partout dans le monde.

> PROPOSITIONS DU GILD

Suite à la discussion lors de la réunion du groupe le 17 octobre, Marc Cools a saisi le Bureau du Congrès avec des propositions suivantes :

- Renforcer le suivi des rapports adoptés, y compris ceux de la Commission du Monitoring
- Mettre en place un séminaire introductif pour les nouveaux membres du Congrès

> PROCHAINES REUNIONS:

Réunions du groupe GILD et de son Bureau:

26 mars 2018
5 novembre 2018

Sessions plénières du Congrès:

34e Session: 27-29 mars 2018
35e Session: 6-8 novembre 2018

En tant que membre de la délégation du Royaume-Uni et conseiller municipal de Bristol, je suis profondément attaché à la Semaine européenne de la démocratie locale (SEDL).

Notre démocratie est fragile et imparfaite. De mon expérience, je dirais que nous avons un long chemin à parcourir avant que notre système représentatif reflète pleinement les priorités et les politiques chères à de nombreux électeurs de ma ville de Bristol. Plusieurs d'entre eux ne votent pas car ils croient que le Conseil municipal ne peut rien changer. D'autres pensent que le Conseil empêche le progrès et le changement nécessaire au lieu de les promouvoir.

En tant que membre du Parti vert, je veux que notre système électoral reflète mieux les aspirations de nos citoyens. La participation électorale reste très basse, et les résultats ne correspondent pas à la réalité de vote, à cause du système « first past the post » (le scrutin majoritaire uninominal à un tour dans les élections parlementaires et locales au Royaume-Uni) où le gagnant prend le

POURQUOI JE SUIS ATTACHÉ A LA SEMAINE EUROPEENNE DE LA DEMOCRATIE LOCALE

par *Martin Fodor, Redland ward, Conseiller du parti des Verts, Bristol*



siège qu'il ait reçu une ou des centaines de voix de plus que celui arrivé en deuxième position. Cela signifie que plusieurs votes sont complètement gaspillés puisqu'ils n'ont aucune influence sur l'élection. D'autres votes sont gaspillés car ils s'ajoutent à la majorité d'une voix nécessaire pour l'élection. Cela veut dire que la plupart de votes ne servent pas à élire le gagnant ; le parti avec le plus de votes peut arriver en deuxième. Un parti avec moins de votes peut rester ou accéder au pouvoir en fonction de la rue où le vote a lieu. Le nombre d'électeurs enregistrés est aussi en baisse.

Suite à mon intervention au Congrès en mars 2017, j'ai encouragé mes collègues à organiser des manifestations à Bristol dans le cadre de la SEDL. Nous avons tenu une réunion publique dans la Salle de conseil de notre mairie, où nous avons discuté de la réforme de notre système électoral afin de le rendre plus représentatif et de faire de sorte que chaque voix compte. De surcroît, j'ai participé à deux autres événements durant la semaine. Le premier était destiné aux élèves des écoles locales, adolescents qui sont venus pour apprendre sur ce qui se passe dans notre mairie – ces jeunes ont exprimé un grand nombre de revendications politiques et ont parlé des sujets où ils pourraient, avec notre aide, être actifs. Ils ont exposé leurs idées, et les hommes et femmes politiques des quatre partis représentés au Conseil municipal ont répondu à leurs questions. J'étais

impressionné par l'intérêt que portaient ces adolescents au financement de l'éducation, à la santé mentale et aux questions du vote des jeunes. En tant que vert, je soutiens le vote à partir de 16 ans. Un groupe d'élèves sont partis déterminés de recueillir 100.000 signatures pour déposer une pétition pour mettre le débat sur le financement de l'éducation à l'ordre du jour du parlement britannique.

Le même jour nous avons organisé une session « rendez-vous avec les conseillers » pour le personnel du Conseil municipal, où j'ai répondu aux questions de nos employés. Ils voulaient notamment savoir comment nous gérons notre temps, combien de temps nous consacrons au travail au Conseil et aux rencontres avec les résidents, et pourquoi nous devons intervenir directement et personnellement dans la solution de problèmes. Les conseillers sont reconnaissants pour le dur travail du personnel, surtout actuellement, dans le contexte de la suppression de postes due aux politiques d'austérité, ce qui a mis fin aux certains services que nous avons fourni par le passé. C'était une semaine très riche, et j'aimerais remercier tous les collègues qui continuent de soutenir la SEDL. J'encourage tout le monde à persuader vos collègues au niveau local et régional de mettre en place des manifestations afin de promouvoir la démocratie locale lors de la prochaine édition de la SEDL.

NOUS CONTACTER:

Tel: +33388412682; Email: maria.bigday@coe.int
<http://www.congress-political-groups.eu/en/5-ildg/>

